

Epidémie de rougeole en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011-12 du 28 avril 2011

L'épidémie de rougeole se poursuit en Rhône-Alpes, malgré une diminution du nombre de cas dans plusieurs départements.

Le seul moyen d'enrayer cette épidémie est toujours la vaccination.

A la date du 27 avril 2011, le taux d'incidence régional depuis le 4 octobre 2010, début de l'épidémie de rougeole en Rhône-Alpes, est de 86,3 / 100 000 habitants. Les départements les plus touchés sont l'Ardèche, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie (taux d'incidence supérieurs à 120 / 100 000 habitants pour l'ensemble de la période).

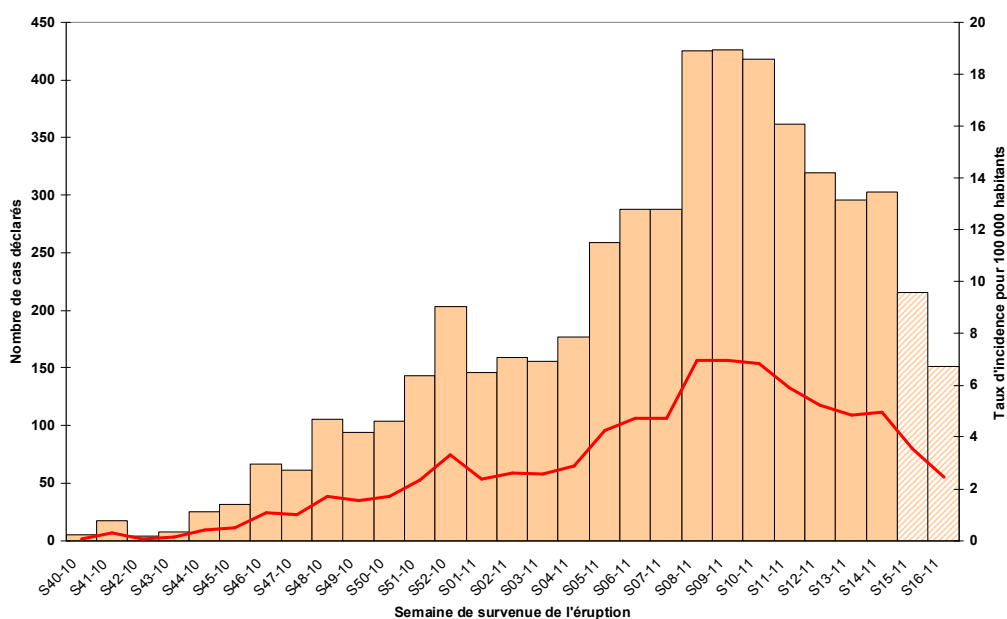
L'Ain reste le département le moins touché (taux d'incidence de 31,5 / 100 000 habitants pour l'ensemble de la période).

On constate une diminution du nombre hebdomadaire de cas dans quatre départements : l'Ain, l'Isère, le Rhône et la Haute-Savoie, sous réserve que le taux de déclaration soit resté constant depuis le début de l'épidémie dans ces départements.

Dans les départements de la Loire et de la Savoie, le nombre hebdomadaire de cas augmente légèrement par rapport à la semaine précédente. En Ardèche et dans la Drôme, ce nombre reste stable cette semaine.

Le nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour rougeole a augmenté de façon nette à partir du 21 février 2011 (semaine 8). La proportion d'hospitalisation faisant suite à ces passages a diminué au début du mois d'avril (semaine 14) et est de nouveau en légère augmentation en semaine 16 (du 18 au 24 avril 2011).

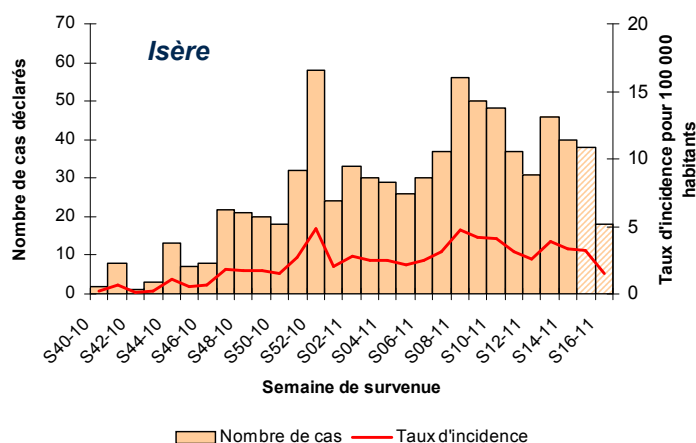
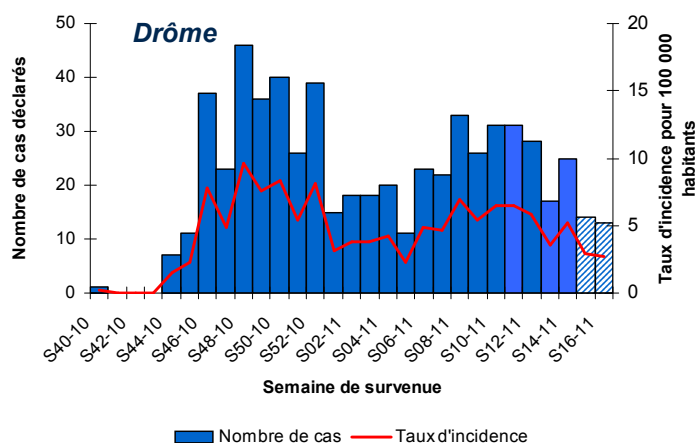
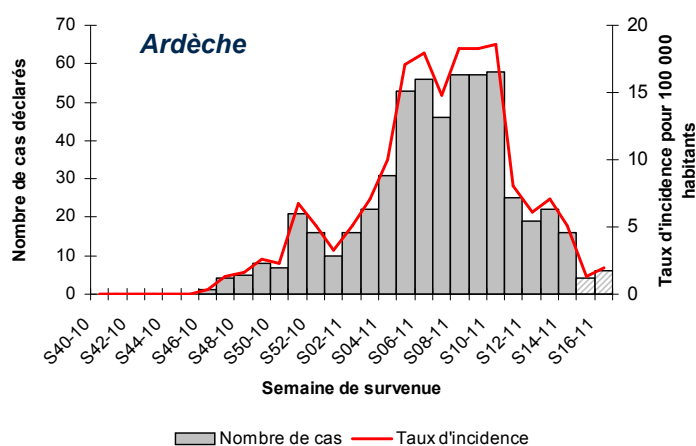
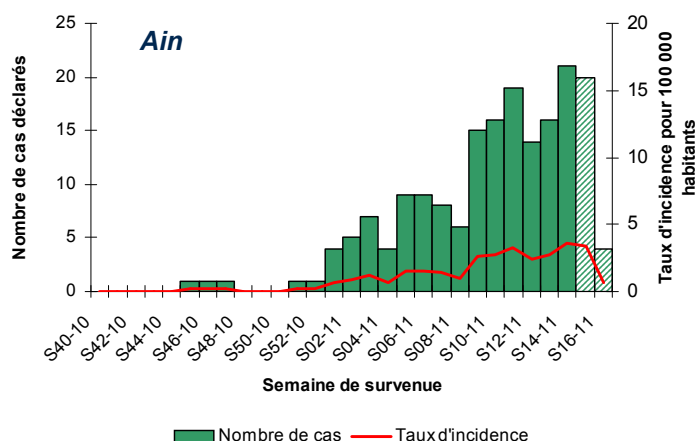
Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole pour la région Rhône-Alpes, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 24 avril 2011 (données provisoires à la date du 27/04/2011)



Source : déclarations reçues par l'ARS

Remerciements aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire et à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole par département, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 24 avril 2011 (données provisoires à la date du 27/04/2011)

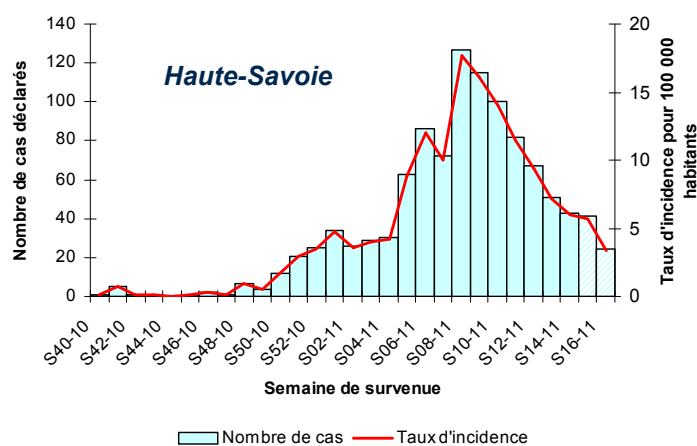
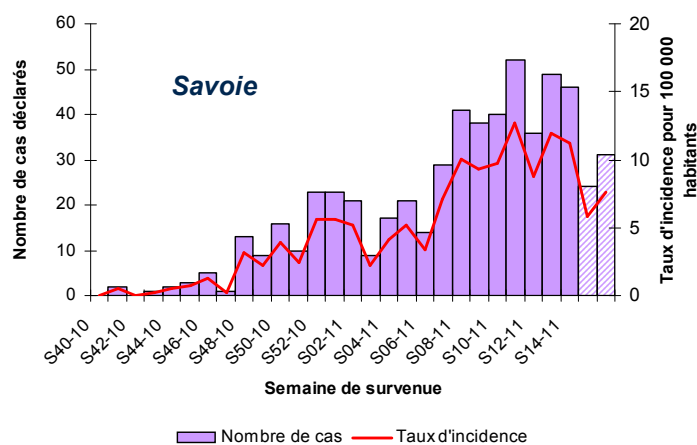
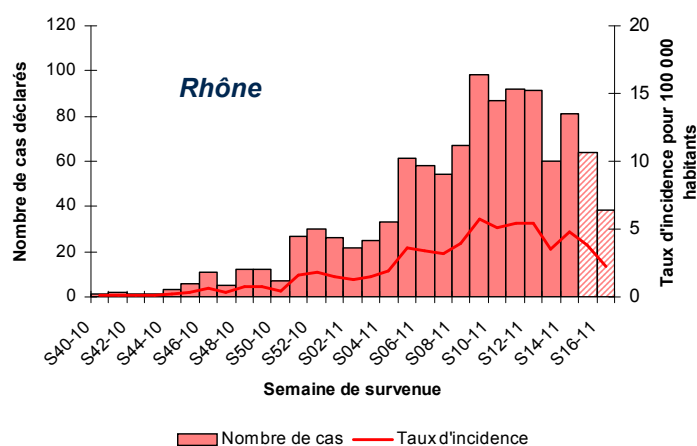
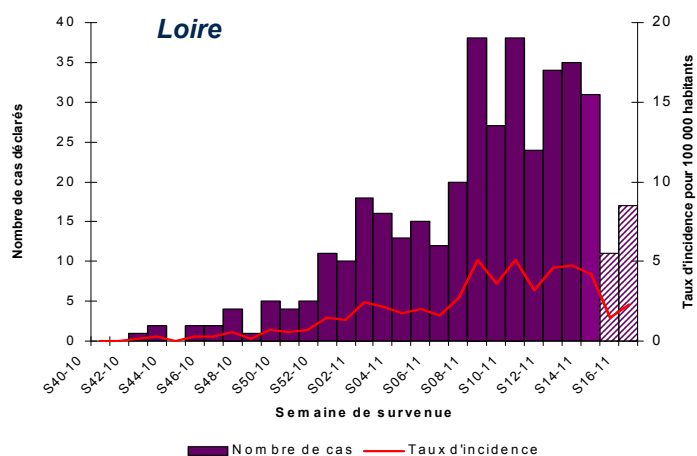


Le taux d'incidence est le nombre de cas survenus sur une période donnée, rapporté à la population.

Les taux d'incidence présentés dans ce document sont calculés à partir des fiches de déclaration reçues à l'ARS et sont sous-estimés par rapport aux taux d'incidence réels, toutes les rougeoles n'étant pas déclarées.

L'analyse des taux d'incidence par départements doit prendre en compte le possible biais lié à la sous-déclaration qui peut varier selon les lieux.

Les données des semaines 15 et 16 sont provisoires, les déclarations des cas survenus dans ces deux semaines pouvant ne pas être encore parvenues à l'ARS.



Nombre hebdomadaire de passages aux urgences avec un diagnostic rougeole entre le 4 octobre 2010 et le 24 avril 2011, données provenant des 34 services d'urgences participant au réseau OSCOUR® et alimentant l'application SurSaUD®

